

REFERENTIEL PROFESSIONNEL AIDE SOIGNANT

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

L'aide soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle qui relève de l'initiative de celui-ci, défini par les articles 3 et 5 du décret n° 2002-194 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier.

L'aide soignant réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide soignant accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie. Travaillant le plus souvent dans une équipe pluriprofessionnelle, en milieu hospitalier ou extrahospitalier, l'aide soignant participe, dans la mesure de ses compétences, et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs. Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.

Définition du métier

Dispenser, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier (cf. note 2) , en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Activités

1. Dispenser des soins d'hygiène et de confort à la personne.
2. Observer la personne et mesurer les principaux paramètres liés à son état de santé.
3. Aider l'infirmier à la réalisation de soins.
4. Assurer l'entretien de l'environnement immédiat de la personne et la réfection des lits.
5. Entretien des matériels de soin.
6. Transmettre ses observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins.
7. Accueillir, informer et accompagner les personnes et leur entourage.
8. Accueillir et accompagner des stagiaires en formation.

Activités détaillées

1. Dispenser des soins d'hygiène et de confort à la personne

En principales opérations constitutives de l'activité

Installer et mobiliser la personne :

- installer le patient dans une position en rapport avec sa pathologie ou son handicap en fonction de la prescription ;
- lever et mobiliser la personne en respectant les règles de manutention ;
- stimuler la personne pour maintenir et développer l'autonomie ;

Dispenser des soins liés à l'hygiène corporelle et au confort de la personne :

- effectuer une toilette partielle ou complète en fonction de l'autonomie et du handicap : toilette génito-anale, hygiène bucco-dentaire et soins de bouche non médicaux, soin de pieds... ;
- réaliser des gestes quotidiens permettant d'assurer le confort de la personne (friction de bien-être...) et de prévenir les escarres et les attitudes vicieuses ;
- déshabiller/habiller la personne complètement ou partiellement ;
- refaire un lit occupé ;

Dispenser des soins liés à l'alimentation :

- installer et préparer la personne pour le repas au lit, assis en chambre ou en salle ;
- aider au choix et à la commande des repas ;
- présenter et vérifier le plateau ;
- desservir les repas et réinstaller la personne ;
- apporter une aide partielle ou totale à la prise de repas et à l'hydratation régulière.

Dispenser des soins liés à l'élimination :

- poser le bassin et l'urinal ;
- poser un étui pénien et changer la poche ;
- nettoyer et désinfecter les différents matériels liés à l'élimination ;
- assurer l'entretien journalier d'une colostomie ancienne cicatrisée et appareillée.

Dispenser des soins liés au sommeil :

- préparer la chambre ;
- installer la personne pour le repos et le sommeil en fonction de ses besoins, de sa pathologie ou de son handicap ;
- mettre en place les conditions favorables à l'endormissement et au réveil en fonction des habitudes de la personne.

Principale(s) situation(s) professionnelle(s) associées

L'exercice de l'activité peut se différencier en fonction :

1. Du lieu d'exercice :
 - soins assurés en établissement ;
 - soins assurés seul au domicile de la personne ;
2. Des caractéristiques de la personne soignée :

- soins auprès de personnes ayant un certain degré de participation ;
- soins auprès de personnes dépendantes ou inconscientes

Méthodes, outils, ressources utilisés

Matériels d'hygiène et de toilette.

Matériels liés à l'élimination.

Appareillages de manutention et de déplacement.

Documents de planification, d'organisation et d'exécution des soins.

Protocoles de soin.

2. Observer la personne et mesurer les principaux paramètres liés à l'état de santé de la personne

Principales opérations constitutives de l'activité

Observer l'état général et les réactions de la personne :

- observer l'état général de la personne : environnement, aspect, propreté, degré de mobilité...), son autonomie et son comportement ;
- observer les réactions, l'autonomie et le comportement de la personne : niveau de communication, état de stress, d'émotivité, cohérence du discours, orientation spatio-temporelle... ;
- observer l'état d'hydratation, de dépendance, de conscience.

Observer l'état de la peau et des muqueuses :

- observer les téguments : coloration, intégrité, consistance de la peau (sécheresse...), pli cutané... ;
- observer des signes pathologiques : oedèmes, escarres, gonflements... ;
- surveiller les points d'appui.

Observer et mesurer les paramètres vitaux :

- observer et mesurer les paramètres vitaux : fréquence cardiaque, fréquence respiratoire, température, poids, taille, qualité de la respiration... ;
- observer la quantité et la qualité des aliments absorbés et la quantité des boissons absorbées ;
- surveiller l'élimination urinaire, le transit, l'élimination intestinale, les crachats ;
- observer la qualité et la durée du sommeil, l'état de veille, la douleur ;
- observer les modifications de ces états et les écarts dans la mesure des paramètres ;
- réaliser les courbes de surveillance.

Observer le bon fonctionnement des appareillages et dispositifs médicaux :

- observer le bon fonctionnement de dispositifs de drainage et de perfusion, des aspirateurs, des seringues... ;

- observer le bon fonctionnement des dispositifs de surveillance de paramètres ;
- observer l'état des pansements et des drains ;
- observer l'état des plâtres ;
- observer l'état et le bon fonctionnement des appareils de traction, suspension, immobilisation ;
- vérifier des dispositifs d'administration d'oxygène et d'aspiration trachéale.

Principale(s) situation(s) professionnelle(s) associées

L'exercice de l'activité peut se différencier en fonction :

1. Du lieu d'exercice :

- observations assurées auprès de patients en établissement ;
- observations assurées au domicile de la personne.

2. Des caractéristiques de la personne soignée :

- observations auprès de personnes avec différents niveaux de réactivité.

Situation spécifique :

- observations dans le cadre d'une situation où l'on ne dispose pas de référence antérieure : situation d'urgence, par exemple.

Méthodes, outils, ressources utilisés

Grilles de recueil de données d'évaluation.

Echelle de douleurs.

Diagrammes.

Protocoles de soins et instructions de travail.

Matériel de mesure des paramètres (thermomètre, pèse-personne...).

3. Aider l'infirmier à la réalisation de soins

Principales opérations constitutives de l'activité

Préparer le patient pour des pansements, des examens invasifs ou une intervention.

Mettre à disposition du matériel.

Servir des compresses, des produits...

Aider l'infirmière ou le kinésithérapeute au premier lever d'une personne opérée.

Aider à la prise de médicaments sous forme non injectable (faire prendre et vérifier la prise).

Poser des bas de contention.

Aider aux soins mortuaires au sein d'un service en établissement.

Principale(s) situation(s) professionnelle(s) associées

L'exercice de l'activité peut se différencier en fonction du lieu d'exercice :

- soins assurés en établissement ;
- soins assurés seul au domicile de la personne.

Situation spécifique :

- soins mortuaires au sein d'un service en établissement.

Méthodes, outils, ressources utilisés

Appareillages de manutention et de déplacement.

Matériel(s) de soin.

Protocoles de soins.

Textes réglementaires.

Recommandations diverses.

**4. Assurer l'entretien de l'environnement immédiat
de la personne et la réfection des lits**

Principales opérations constitutives de l'activité

Assurer l'entretien de la chambre :

- nettoyer, désinfecter avec les produits appropriés tout le matériel et le mobilier de la chambre ;
- ranger et remettre en état, organiser l'espace en fonction du matériel et du mobilier de la chambre ;
- préparer et ranger le chariot d'entretien ;
- évacuer le linge sale en respectant les circuits ;
- prédésinfecter, nettoyer et désinfecter le matériel hôtelier et médical.

Refaire les lits :

- refaire les lits à la sortie du malade ;
- refaire les lits inoccupés ;
- préparer les différents équipements du lit : matelas, potences... ;
- changer les matelas.

Éliminer les déchets :

- éliminer les déchets dans les contenants appropriés et suivant le circuit approprié ;
- installer, nettoyer et entretenir les contenants réutilisables au sein du service.

Principale(s) situation(s) professionnelle(s) associées

L'exercice de l'activité peut se différencier en fonction du moment où s'effectue l'entretien :

- entretien quotidien ;
- entretien au moment des sorties.

Situation spécifique :

- entretien de chambres occupées par des patients atteints de pathologies infectieuses, en isolement.

Méthodes, outils, ressources utilisés

Documents liés à la sécurité sanitaire : protocoles d'élimination des déchets, protocoles définissant les circuits et le tri du linge, protocole d'hygiène...

Produits d'entretien et autres consommables.

Equipements d'entretien.

Equipement mobilier de la chambre.

Lits hôteliers, lits médicalisés, systèmes de literie et équipements médicalisés des lits.

Matériels spécifiques au service (poulies, traction...).

5. Entretien des matériels de soin

Principales opérations constitutives de l'activité

Laver, décontaminer, nettoyer, désinfecter certains matériels de soin.

Entretien des chariots propres et sales, les chaises roulantes et brancards.

Contrôler et conditionner le matériel à stériliser ou à désinfecter.

Contrôler et ranger le matériel stérilisé.

Principale(s) situation(s) professionnelle(s) associées

Situation spécifique :

- entretien de matériels utilisés auprès de patients atteints de pathologies infectieuses.

Méthodes, outils, ressources utilisés

Produits d'entretien et autres consommables.

Appareillages de manutention et de déplacement.

Matériel(s) de soin.

Protocoles de nettoyage, de prédésinfection...

6. Recueillir et transmettre des observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins

Principales opérations constitutives de l'activité

Recueillir les informations concernant les soins et les patients.

Rechercher dans le dossier de soins les informations nécessaires à l'activité.

Transmettre les informations sur les soins et activités réalisées.

Transmettre les informations sur le comportement du malade et son environnement.

Transmettre les observations et mesures réalisées.
Renseigner le dossier de soins pour les activités et les observations réalisées.

Principale(s) situation(s) professionnelle(s) associées

L'exercice de l'activité peut se différencier en fonction du lieu d'exercice :

- transmission des informations dans le cadre d'un service en établissement ;
- réunions de l'équipe soignante ;
- groupes de travail dans le cadre de projets de service ;
- apport d'information dans le cadre de l'élaboration de projets de soins, de projets de vie... ;
- transmission des informations dans le cadre d'interventions seul à domicile.

Situation spécifique :

- alerte en situation d'urgence.

Méthodes, outils, ressources utilisés

Téléphone.
Cahier support.
Dossier de soins, informatisé ou non.
Autres supports informatisés.

**7. Accueillir, informer et accompagner
les personnes et leur entourage**

Principales opérations constitutives de l'activité

Assurer une communication verbale et non verbale contribuant au bien-être du patient.
Accueillir les personnes : écouter et apporter une réponse adaptée et appropriée au malade et à sa famille.
Transmettre des informations accessibles et adaptées au patient en fonction de la réglementation.
Donner des conseils simples aux familles et au patient sur l'hygiène de la vie courante.
Expliquer le fonctionnement du service.
Stimuler les personnes par des activités.

Principale(s) situation(s) professionnelle(s) associées

Accueil : arrivée dans le service, retour de bloc d'urgence.
Décès.
Situations de crise et de violence.
Conseil sur les gestes de la vie courante pendant les soins.
Echanges avec des personnes et des familles dans des situations de douleur, de détresse physique et morale et de fin de vie.

Méthodes, outils, ressources utilisés

Livret d'accueil.
Protocoles.
Réunions de service.
Formations spécifiques, par exemple portant sur la fin de vie.

8. Accueillir et accompagner des stagiaires en formation

Principales opérations constitutives de l'activité

Accueillir les stagiaires, présenter les services et personnels.
Montrer et expliquer les modalités de réalisation des activités.
Expliquer et contrôler le respect des fonctions de chaque professionnel.
Observer la réalisation des activités par le stagiaire.
Apporter son appréciation lors de l'évaluation.

Principale(s) situation(s) professionnelle(s) associées

Stages d'élèves aides soignants, d'autres élèves ou de nouveaux collègues.

Méthodes, outils, ressources utilisés

Programmes de formation.
Objectifs du stage.
Entretiens et observations.
Carnet de suivi et grilles d'évaluation.
Protocoles de stage, d'accueil des stagiaires.

DIPLÔME PROFESSIONNEL AIDE SOIGNANT RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

UNITÉ 1

Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie

Savoir-faire :

- identifier les besoins essentiels de la personne et prendre en compte sa culture, ses habitudes de vie, ses choix et ceux de sa famille ;
- repérer l'autonomie et les capacités de la personne ;
- apporter son aide pour la toilette, l'habillage, la prise de repas, l'élimination et le déplacement en l'adaptant aux besoins et aux capacités de la personne et en respectant les règles d'hygiène et de pudeur ;
- stimuler la personne, lui proposer des activités contribuant à maintenir son autonomie et à créer du lien social.

UNITÉ 2

Apprécier l'état clinique d'une personne

Savoir-faire :

- observer la personne et apprécier les changements de son état clinique ;
- identifier les signes de détresse et de douleur ;
- mesurer les paramètres vitaux en utilisant les outils spécifiques et réaliser les courbes de surveillance ;
- identifier les anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie ;
- identifier les risques liés à la situation de la personne ;
- discerner le caractère urgent d'une situation et alerter.

UNITÉ 3

Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne

Savoir-faire :

- rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin ;
- identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité associées aux soins à la personne ;
- organiser l'activité de soin en fonction de l'environnement et de la personne ;
- choisir le matériel approprié au soin ;

- réaliser les soins dans le respect de la personne, de son autonomie, de son intimité et en tenant compte, des appareillages et matériels d'assistance médicale : soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil et aide de l'infirmier à la réalisation de soins (cf. note 3) ;
- adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie ;
- évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster le cas échéant.

UNITÉ 4

Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation (cf. note 4) des personnes

Savoir-faire :

- identifier et appliquer les principes d'ergonomie et de manutention lors des mobilisations, des aides à la marche et des déplacements ;
- identifier et appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques, notamment ceux liés aux pathologies et à l'utilisation du matériel médical ;
- installer la personne en tenant compte de ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux.

UNITÉ 5

Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage

Savoir-faire :

- écouter la personne et son entourage et prendre en compte les signes non verbaux de communication sans porter de jugement ;
- s'exprimer et échanger en adaptant son niveau de langage, dans le respect de la personne et avec discrétion ;
- expliquer le soin réalisé, les raisons d'un geste professionnel et apporter des conseils sur les actes de la vie courante ;
- faire exprimer les besoins et les attentes de la personne, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin ;
- apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service dans le respect du règlement intérieur ;
- identifier les limites de son champ d'intervention dans des situations de crise, de violence en prenant du recul par rapport à la personne et à sa situation.

UNITÉ 6

Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Savoir-faire :

- identifier et choisir le matériel et les produits appropriés ;
- doser et utiliser les produits en fonction des procédures et des fiches techniques ;
- utiliser les techniques de nettoyage appropriées, notamment pour lutter contre les infections nosocomiales, en appliquant les protocoles et les règles d'hygiène et de sécurité ;
- identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets ;
- installer le mobilier et le matériel de la chambre en l'adaptant à l'état de la personne ;
- utiliser les techniques de rangement et de stockage adaptées ;
- apprécier l'efficacité des opérations d'entretien et identifier toute anomalie ;
- repérer toute anomalie dans le fonctionnement des appareils médicaux et alerter.

UNITÉ 7

Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins

Savoir-faire :

- identifier et rechercher les informations nécessaires sur les précautions particulières à respecter lors d'un soin et permettant de prendre en compte la culture du patient, ses goûts, son régime...
- transmettre les informations liées à la réalisation du soin et alerter en cas d'anomalie par oral, par écrit ou en utilisant les outils informatisés ;
- s'exprimer au sein de l'équipe de soin en utilisant un langage et un vocabulaire professionnel ;
- renseigner des documents assurant la traçabilité des soins en appliquant les règles ;
- rechercher et organiser/hierarchiser l'information concernant le patient ;
- discerner les informations à transmettre dans le respect des règles déontologiques et du secret professionnel.

UNITÉ 8

Organiser son travail au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

Savoir-faire :

- identifier son propre champ d'intervention en particulier au regard des compétences infirmières ;
- organiser sa propre activité au sein de l'équipe en tenant compte de la planification de l'ensemble des activités du service et dans le respect des règles d'hygiène ;
- utiliser les outils de planification du service pour organiser sa propre activité.